

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**



Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734*03

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

18/07/18

Dossier complet le :

08/08/18

N° d'enregistrement :

2018-006946

1. Intitulé du projet

Le Haillan/Eysines (33) Aménagement de la rue Jean Mermoz, dans la section comprise entre l'avenue Pasteur et l'avenue Magudas

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Bordeaux Métropole

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole

RCS / SIRET

2 4 3 3 0 0 3 1 6 0 0 0 1 1

Forme juridique EPCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (CPE, IOTA, etc.))
6. a)	Réaménagement d'une voirie existante sur à peu près 750m.

4. Caractéristiques générales du projet

Dolvent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'avenue Jean Mermoz, dans la partie comprise entre l'avenue Pasteur et l'avenue Magudas à Eysines et au Haillan, n'est plus adaptée à la multiplicité des usages qui s'y sont développés ces dernières années : déplacements piétons et cyclistes liés à l'arrivée de la ligne A du tramway, circulation automobile et poids lourds générée par le développement de l'activité économique et de l'habitat, etc.

En termes d'assainissement des eaux pluviales ; un réseau de collecte des eaux pluviales existe à chaque extrémité de l'axe, entre l'avenue de Magudas et la rue Saint-Exupéry du côté Est de la chaussée, et à 50m environ de l'intersection avec l'avenue Pasteur, du côté Est de la chaussée. Entre ces deux tronçons, les eaux pluviales sont récoltées par des fossés de part et d'autre de l'avenue.

Le projet vise donc à réaménager cet axe, en créant des voies vertes de part et d'autre de la chaussée, des poches de stationnement, des plateaux surélevés aux intersections, et un système d'assainissement des eaux pluviales efficace sous les voies vertes en privilégiant une solution de massifs drainants.

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour but de :

- Créer des aménagements continus, sûrs et confortables pour les piétons et les cyclistes, de part et d'autre de la voie
- Proposer un nombre suffisant de places de stationnement, y compris pour les Poids Lourds.
- Sécuriser les carrefours intermédiaires, notamment les traversées des piétons et cyclistes, ainsi que les mouvements tournants des automobilistes.
- Embellir le site, par la création de bandes d'espaces verts entre la chaussée et les voies vertes.
- Maintenir une chaussée à double sens de circulation, en la recalibrant.
- Supprimer les fossés existants, et mettre en place un autre dispositif d'assainissement pour les eaux pluviales

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Durant la phase travaux, la circulation automobile sera vraisemblablement gérée par un alternat. En ce qui concerne les circulations piétonnes, nous travaillerons une rive après l'autre pour assurer la continuité des cheminements piétons.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

A ce stade de l'étude de conception du projet, il est prévu la création :

- De deux voies vertes de part et d'autres de la voie, qui permettront la circulation des piétons et des cyclistes.
- d'un nombre suffisant de places de stationnement.
- de plateaux surélevés aux carrefours Edmond Rostand/Saint Exupéry et Jacques Brel.
- de bandes d'espaces verts, entre la chaussée et les voies vertes, avec plantations d'arbres, si la position des réseaux enterrés le permet. Ces bandes végétalisées alterneront avec les places de stationnement.

La largeur de la chaussée sera recalibrée à 6m de large environ .

Les fossés seront supprimés pour permettre la création des voies vertes . Les études de sols étant favorables, il est envisagé de mettre en place des ouvrages d'infiltration sous les voies vertes, avec des drains vers les réseaux existants en compensation de l'augmentation de surface imperméabilisée.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Concertation réglementaire, en raison du montant estimé du projet (> à 1,9M€).
- Dossier d'enquête publique pour la Déclaration d'Utilité Publique en vue de l'expropriation de parties de parcelles.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Longueur de l'axe concerné (m)	- ~750
- Largeur de l'axe concerné (m)	- Emprise moyenne de 16m
- Coupe de l'existant (m)	- Accotement 2,9m, chaussée 6,8m, accotement 1,5m, gazon 4,4m
- Coupe projetée (m)	- Voie verte 3m, espace vert 1,6m, chaussée 6,2m, espace vert 1,8m, voie verte 3m.

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Rue Jean Mermoz
Communes de Eysines et Le Haillan

Coordonnées géographiques¹ Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. 4 4 ° 5 1 ' 5 3 " N Lat. 0 ° 3 9 ' 5 2 " N
Point d'arrivée : Long. 4 4 ° 5 1 ' 2 9 " N Lat. 0 ° 3 9 ' 5 9 " N
Communes traversées :
Eysines, Le Haillan

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Plan de prévention du Bruit dans l'Environnement - Eysines ; - Plan de prévention du bruit dans l'environnement de l'aérodrome de Bordeaux Mérignac - Zone B.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPR Inondation prescrit et approuvé
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Arrêté préfectoral constatant la liste des communes incluses dans les zones de répartition des eaux du 28/02/2005.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Créations de banquettes d'espaces verts de 2m de large, avec des plantations visant justement à favoriser la biodiversité.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il apaisera au contraire les circulations et améliorera la place donnée aux modes actifs.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il devrait au contraire réduire les nuisances sonores, en réduisant la vitesse.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Afin de réduire l'impact de la suppression des fossés pour la création des voies vertes, il est envisagé de mettre en place des ouvrages d'infiltration sous les voies vertes, avec des drains vers les réseaux existants. De plus, des banquettes d'espaces verts seront créées afin de favoriser la biodiversité dans le secteur. La création de plateaux aux intersections de la rue permettront aussi une réduction de la vitesse et donc du bruit dans le secteur. Enfin, les voies vertes créées permettront de développer l'usage des modes actifs sur cette voie de circulation.

7. Auto-évaluation (facultatif)

AU regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du présent formulaire, il semblerait que le projet pourrait être dispensé d'évaluation environnementale. En effet, bien que le nouveau profil de voirie remplace les fossés par ces voies vertes, leur imperméabilisation sera compensée par la mise en place d'espaces verts, de massifs drainants et d'un fonctionnement par infiltration par le sol afin de limiter au maximum le rejet des eaux pluviales dans le système d'assainissement. De plus, ce projet vise à améliorer et apaiser les circulations sur l'axe en question, ce qui constitue une amélioration non négligeable du cadre de vie (pour les riverains et les usagers de cette future voirie).

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Le Haillan

le.

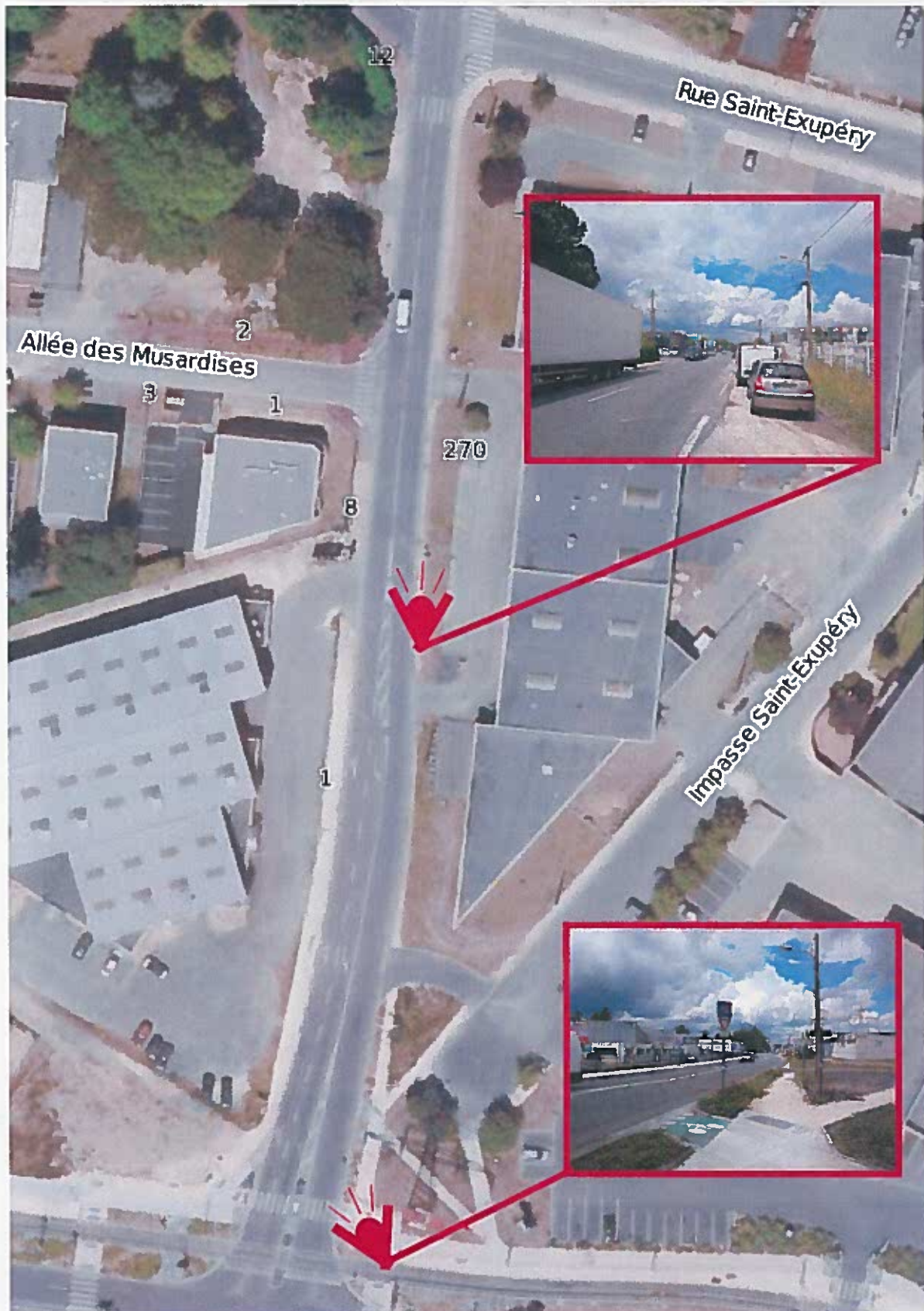
17 juillet 2018

Signature

BORDEAUX MÉTROPOLE
PÔLE TERRITORIAL OUEST
Direction du développement et de l'aménagement
Directeur
Laurent Lemaître



3. Photographies des aménagements existants, avec localisations géographiques

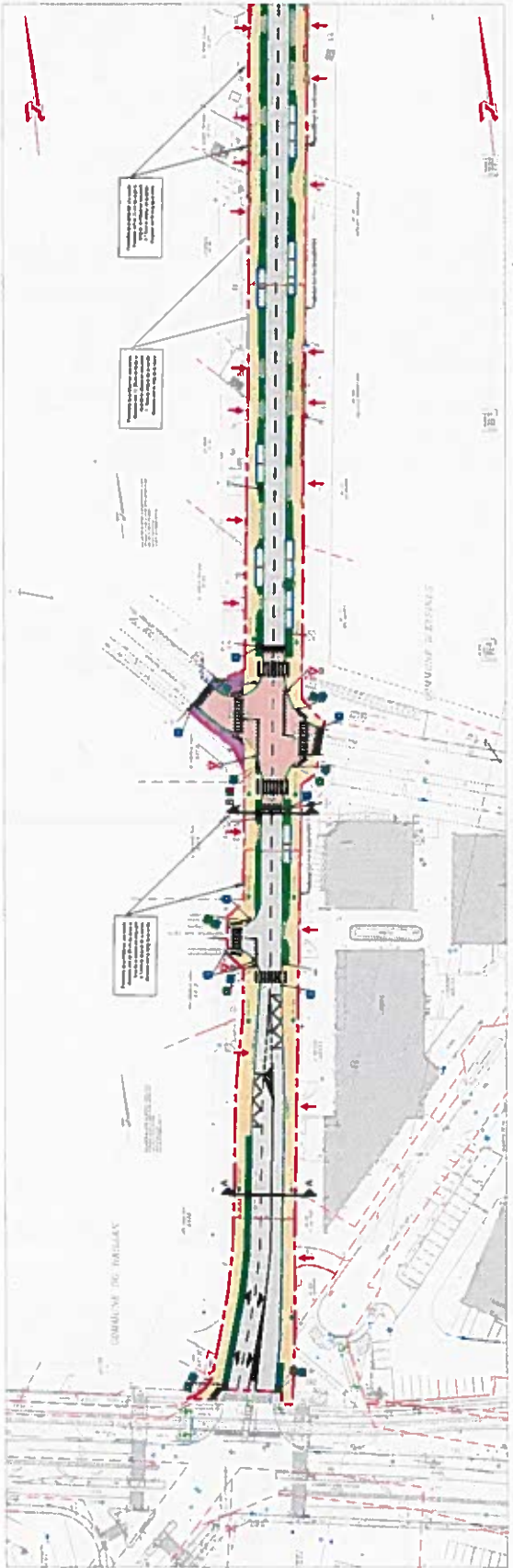






LEGENDE :

	Chaussée en enrobé
	Espace vert (Dossier)
	Voie verte en béton bitumineux
	Trottoir en enrobé
	Reusse
	Erosion gravilla
	Préhabilitation pour dépôt autobuses
	Bordure T3
	Bordure T3 élargie
	Bordure type bus
	Bordure P1
	Carriagère béton localisé en place
	Arbre
	Grille 20x75
	Pont des projets
	Pont haud projeté
	Ponts projetés
	Abaisse projetés



**BORDEAUX
MÉTROPOLÉ**
EYSINES/ LE HAILLAN
Aménagement de l'avenue Jean Mermoz
B.300 - PLAN D'AMÉNAGEMENT

Mairie d'Eysines
Mairie de Le Haillan
Mairie de Bayleux
Mairie de Mios
Mairie de Moulon
Mairie de Saint-Jean-de-Marsac
Mairie de Saint-Martin-de-Seignan
Mairie de Saint-Vivien
Mairie de Villiers-sur-Losne
Mairie de Villiers-sur-Loire
Mairie de Villiers-sur-Meuse
Mairie de Villiers-sur-Orbièrre
Mairie de Villiers-sur-Saône
Mairie de Villiers-sur-Vienne
Mairie de Villiers-sur-Yonne
Mairie de Villiers-sur-Zèbre

Int.	Ext.	Int.	Ext.	Int.	Ext.	Int.	Ext.	Int.	Ext.	Int.	Ext.	Int.	Ext.	Int.	Ext.	Int.	Ext.	Int.	Ext.	

